

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-324/SG/FP infligeant un deuxième avertissement à un infirmier du corps territorial de la Santé Publique (M. Mohamed Moussa Farah)

n° 74-324/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un deuxième avertissement est infligé à M. Mohamed Moussa Farah, infirmier de 2e classe, 2e échelon du corps territorial de la Santé publique, en service à FHôpital Peltier (pavillon Guibert- Germain, rez-de-chaussée), pour absence non motivée de l'après-midi du 25 janvier 1974.